



# COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX

## Municipalité

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE  
LA COMMUNE DE ET À  
VILLARS-SAINTE-CROIX

### PRÉAVIS MUNICIPAL N° 05/2025

RELATIF À UNE DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 180'000.- POUR DES  
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU CIMETIÈRE DE VILLARS-STE-CROIX

#### Table des matières

1.	Préambule.....	2
2.	Description du projet .....	2
3.	Coûts .....	3
4.	Amortissement.....	3
5.	Conclusion .....	4

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général,

## **1. Préambule**

Dans le cadre du préavis municipal n°01-2024 du 11 décembre 2023 relatif à « une demande de crédit de CHF 60'000.- pour des travaux urgents au cimetière de Villars-Ste-Croix : aménagement de places pour les tombes », la Municipalité annonçait qu'un aménagement complémentaire était à l'étude et ferait l'objet d'un préavis municipal ultérieur.

Dans l'intervalle, le municipal responsable a rencontré les commissions du Conseil général sur place au cimetière pour leur présenter de visu le projet, objet du présent préavis, et qui consiste en :

- Fermeture du cimetière sur les limites Sud et Ouest.
- Pose d'un portail.
- Aménagement paysager.

L'installation d'un columbarium, quant à elle, fait l'objet d'un préavis séparé.

## **2. Description du projet**

### **Murs**

Une semelle avec un mur en béton enterré jusqu'au niveau naturel du terrain sera construite depuis l'entrée Ouest du cimetière jusqu'à l'angle Sud-Est (Chemin de l'Hôpital).

Par-dessus la semelle, un muret sera exécuté en plots de granit ; il sera identique au muret existant ; la hauteur variera entre 20 et 50 cm.

À l'angle Sud-Ouest, le mur, afin de retenir le terrain, aura une hauteur évaluée à 1m60.

À l'Ouest, la hauteur du muret aura 10cm de hauteur côté intérieur du cimetière.

L'entier du muret visible sera recouvert d'une couverture identique à celle déjà posée.

Une barrière sera posée sur le muret identique à celle déjà posée côté portail principal.

### **Portail**

Un portail sera installé pour permettre le passage piéton entre le cimetière et la chapelle.

Il sera exécuté en inox thermolaqué sur le même modèle que le portail déjà posé à l'Ouest du cimetière.

### **Aménagement paysager**

Des travaux paysagers sont prévus tels qu'arborisation et engazonnement.

### **3. Coûts**

Coûts pour la fermeture du cimetière, la pose d'un portail et l'aménagement paysager :

Murs	107'555.00 CHF
Portail et barrière	29'720.00 CHF
Aménagement paysager	21'000.00 CHF
s/total	158'275.00 CHF
TVA 8.1%	12'820.30 CHF
Arrondi pour divers et imprévus	8'904.70 CHF
<b>Montant total</b>	<b>180'000.00 CHF</b>

### **4. Amortissement**

Le financement du montant de CHF 180'000.- est prévu par la trésorerie courante.

La durée d'amortissement de ce crédit de CHF 180'000.-, pour des travaux d'aménagement au cimetière de Villars-Ste-Croix est de 10 ans.

## 5. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil général de Villars-Ste-Croix

- **Vu le préavis municipal n°05/2025 ;**
- **Ouï le rapport des commissions chargées d'étudier ce projet ;**
- **Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;**

#### Décide

1. **D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 180'000.- pour des travaux d'aménagement au cimetière de Villars-Ste-Croix ;**
2. **De financer ces montants par la trésorerie courante ;**
3. **De prévoir un amortissement budgétaire de CHF 18'000.- par le compte n°440.331 ;**
4. **De porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation.**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 12 mai 2025.

Municipal responsable du dicastère : Vincenzo Camuglia.

